

Les effets indésirables cutanés des chimiothérapies

Les traitements des cancers, les chimiothérapies en particulier, peuvent entraîner la survenue des différents effets indésirables touchant la peau et les ongles. Ces effets indésirables ont rarement des conséquences pour la santé mais ils peuvent retentir sur la qualité de vie, notamment lorsqu'ils sont visibles.

Votre médecin a coché les informations qui vous concernent plus particulièrement. Merci de les lire en priorité.

Les médicaments de chimiothérapies agissent essentiellement sur les cellules qui se renouvellent rapidement puisque c'est l'une des caractéristiques des cellules cancéreuses. Toutefois, ce renouvellement rapide concerne également d'autres cellules, en particulier celles de la peau, des cheveux et des ongles. Cela explique que les chimiothérapies puissent avoir des effets toxiques pour ces tissus. De nombreux effets indésirables cutanés ont ainsi été rapportés chez les patients atteints de cancer sous traitement. La fréquence et la sévérité de ces effets indésirables sont très variables d'une personne à une autre, en fonction des médicaments et des doses administrés, ainsi que de la sensibilité individuelle.

Ces événements toxiques mettent rarement en jeu le pronostic vital. Ils sont généralement réversibles après un traitement symptomatique, une adaptation des posologies, un changement ou un arrêt du traitement qui a entraîné l'effet indésirable. Cependant, ils peuvent avoir des répercussions importantes : sur le plan physique en raison des douleurs

et des désagréments qu'ils sont susceptibles d'entraîner ; sur le plan psychologique, compte tenu du caractère visible des symptômes.

□ L'hyperpigmentation

Ce phénomène correspond à un changement de la coloration (pigmentation) de la peau et/ou des ongles. Une décoloration des dents peut également survenir. L'hyperpigmentation de la peau se traduit par la survenue de tâches brunâtres ou violacées plus ou moins prononcées. Celles-ci peuvent être localisées au niveau du site d'injection des médicaments, suivre le trajet des veines perfusées ou se diffuser à d'autres zones du corps et être plus ou moins étendues. Cet effet indésirable peut également toucher les ongles avec l'apparition de bandes transversales ou longitudinales.

Bien qu'elle n'ait pas de conséquence pour la santé, l'hyperpigmentation est difficile à accepter, notamment lorsque les tâches sont visibles. De plus, celles-ci mettent du temps à se résorber après la fin du traitement, souvent après plusieurs mois ou années. L'hyperpigmentation peut même être définitive. Lorsqu'elle survient, la décoloration des dents est, de son côté, toujours persistante, même après l'arrêt du traitement. Il faut alors recourir à des soins dentaires pour masquer les tâches.

Il n'existe pas de moyens parfaitement efficaces de prévenir ou d'atténuer cet effet indésirable. En règle générale, il est conseillé d'éviter de s'exposer au soleil et d'appliquer régulièrement de l'écran solaire.

□ Les éruptions cutanées

Diverses formes d'éruption cutanées peuvent survenir au cours d'un traitement par chimiothérapie. Avec certains médicaments, ces éruptions ressemblent à de l'acné et se développent sur le visage, le cuir chevelu, le torse et/ou le haut du dos. Ces éruptions peuvent survenir rapidement, sept à dix jours après le début du traitement.

Les lésions provoquent souvent des démangeaisons et peuvent être douloureuses. Cependant, en règle générale, elles disparaissent une fois le traitement terminé.



□ *Les érythèmes*

Il est possible que surviennent sur la peau des plaques rouges ressemblant à un coup de soleil (érythèmes) au cours d'un traitement par chimiothérapie. Les plaques sont plus ou moins foncées, leur centre pouvant être violacé ou grisâtre. Ces plaques peuvent s'accompagner de vésicules (petits boutons transparents). Dans certains cas, les érythèmes peuvent évoluer vers des formes sévères qui nécessitent un arrêt du traitement et des soins spécifiques.

Les érythèmes peuvent également être liés à une photosensibilisation, c'est-à-dire une sensibilisation accrue de la peau au soleil, provoquée par les médicaments. Les traitements exposant le plus souvent à ce risque sont connus des équipes médicales. Lorsqu'ils sont prescrits, il est conseillé au patient d'éviter les expositions au soleil, de porter des vêtements couvrants et d'appliquer régulièrement des écrans solaires.

□ *Le syndrome main-pied*

Ce syndrome associé à la prise de certains médicaments de chimiothérapie se traduit par la survenue, au niveau de la paume des mains et de la plante des pieds, de rougeurs, de gonflements, d'une sécheresse de la peau, voire de petites bulles ou de cloques. Ces signes peuvent s'accompagner de picotements, de tiraillements, d'engourdissements et de sensations douloureuses. Le bout des doigts et le talon des pieds peuvent devenir sensibles et entraîner des difficultés pour l'usage des mains et pour la marche.

Habituellement, ces symptômes se résorbent en deux à quatre semaines. Cependant, ils peuvent ressurgir, avec une intensité accrue, au cours des cycles de chimiothérapie suivants. Une diminution des doses du traitement, voire un changement de médicament peuvent être nécessaires lorsque les symptômes sont importants. Pour atténuer cet effet indésirable, il est conseillé d'appliquer des compresses froides ainsi que des crèmes hydratantes sur les zones atteintes. Il est également préférable d'éviter les activités comportant un risque de frottement et/ou de pression au niveau des mains et des pieds.

La perte de cheveux (alopécie) et la survenue d'aphtes et d'ulcérations dans la bouche (mucite) font également partie des effets indésirables cutanés associés aux chimiothérapies. Pour en savoir plus sur ces effets indésirables, vous pouvez consulter les fiches qui leur ont été consacrées :

- *Chutes des cheveux, ce qu'il faut savoir.*
- *L'essentiel sur les mucites.*

□ *Les réactions allergiques*

Comme tous les médicaments, les chimiothérapies ainsi que les thérapies ciblées administrées contre les cancers sont susceptibles de provoquer des réactions allergiques. Elles se manifestent par la survenue sur la peau d'une urticaire (éruption ressemblant à des piqûres d'orties) et de démangeaisons, accompagnées ou non de plaques rouges. D'autres symptômes liés à l'allergie peuvent également survenir tels que des nausées, des vertiges, une sensation d'oppression au niveau de la poitrine, des difficultés à respirer, une chute de la tension artérielle et une accélération du rythme cardiaque. Ces troubles peuvent apparaître dès la première administration du traitement. Une prise en charge médicale appropriée est alors nécessaire et la peau reprend son aspect normal en sept à dix jours (mais parfois avec un changement de pigmentation).

La fréquence des réactions allergiques étant relativement élevée avec certains médicaments, les équipes médicales proposent généralement dans ce cas un traitement préventif. Ce dernier repose sur la prise d'un anti-histaminique, d'un glucocorticoïde ou d'un antagoniste des récepteurs H2. Il peut être également mis en œuvre une désensibilisation qui consiste à administrer progressivement des doses croissantes jusqu'à la posologie souhaitée.

□ *Les troubles au niveau des ongles*

Outre les problèmes de coloration des ongles, ceux-ci sont susceptibles de présenter d'autres troubles liés à l'administration d'une chimiothérapie. Au cours du traitement, les ongles peuvent en effet présenter des stries et des ondulations. Dans les formes les plus sévères, il est possible que l'ongle se décolle. Dans ce cas, une infection avec suppuration peut survenir au niveau du lit de l'ongle. Un décollement d'ongle est souvent douloureux.

La prise en charge de ces troubles n'est pas bien codifiée, en dehors de la nécessité d'instaurer un traitement par antibiotique en cas d'infection et de soulager la douleur. Il peut être proposé par l'équipe médicale de retirer l'ongle, en partie ou en totalité, s'il est décollé. Cela peut soulager la douleur. Dans tous les cas, l'ongle retrouve une croissance et un aspect normal après la fin du traitement.

Ces différents effets indésirables ne surviennent pas systématiquement au cours d'un traitement par chimiothérapie. Mais, dans tous les cas, il est essentiel de prévenir rapidement son médecin devant tout signe anormal au niveau de la peau et des ongles afin qu'il puisse prendre les mesures appropriées.

A retenir

- **La chimiothérapie peut entraîner la survenue de divers troubles au niveau de la peau : modification de la pigmentation, éruptions, érythèmes sont les plus fréquents.**
- **La plupart du temps, ces effets indésirables sont réversibles et n'ont pas de conséquences pour la santé. Mais ils peuvent altérer la qualité de vie.**
- **Il est important de signaler rapidement tout signe anormal au niveau de la peau afin de bénéficier d'une prise en charge appropriée.**